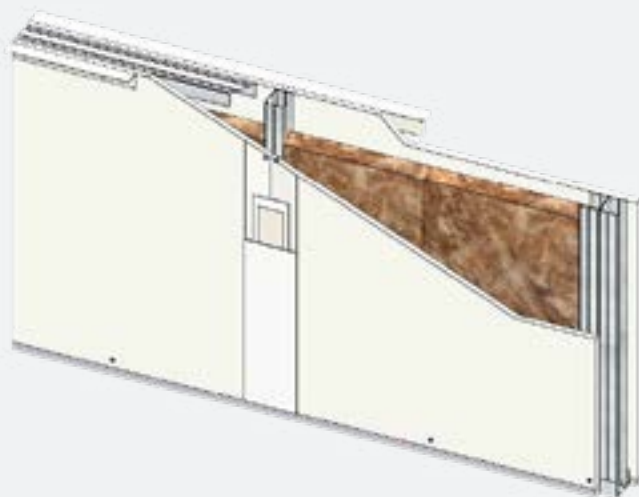


CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 72/48 KNAUF LaPlaK



DESCRIPTION DU SYSTÈME

Les cloisons distributives KNAUF METAL 72/48 sont constituées par assemblage d'une plaque de plâtre KNAUF LaPlaK par côté, vissée sur une ossature métallique KNAUF.

Le système est composé de :

- 2 x KNAUF LaPlaK
- Rails R48
- Montants M48/35 simple ou double, entraxe 400mm ou 600mm (selon hauteur désirée)
- Un isolant à base de fibres végétales Knauf ThermaSoft® ou un isolant en laine minérale selon la performance feu et/ou acoustique
- Enduit Knauf Proplak joint ou Proplak Hydro (selon type de local)
- Bande à joint Knauf
- Vis Knauf TTPC 25 mm

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Justificatifs Feu :

- 72/48 : PV EFR-24-004494 + Ext.25/1 et Ext.25/2

Mise en œuvre conformément à :

- 72/48-35 : Simulation
- 72/48-35 + LM : CSTB AC24-38891

Mise en œuvre conformément à :

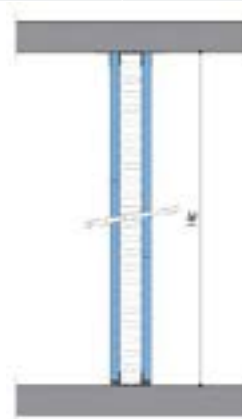
- NF DTU 25.41

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type de cloison	72/48	
Type de plaque	Knauf LaPlaK	
Épaisseur totale (Ec) [mm]	72	
Vide interne (Vi) [mm]	48	
Nombre x Épaisseur de plaque (Ep) [mm]	2 x 12,5	
Type d'ossature	M48/35	
Poids cloison max. sans LM * [kg/m²]	29,4	
Hauteur maximale (Hc) [m]	Entraxe (Dm) [mm]	
Montants simples - [	600	2,70
	400	2,95
Montants doubles -][	600	3,25
	400	3,60
Résistance au feu	Épaisseur [mm]	
Sans laine	/	EI 30
Avec laine minérale ou végétale	45	EI 30
Indice d'affaiblissement acoustique RA [dB]	Épaisseur [mm]	
Sans laine	/	34
Avec laine minérale ou végétale	45	40

* Max = montants doubles entraxe 0.45m et parement indiqué dans « type de plaque »

Dispositions particulières de mise en œuvre	
Performance Feu :	Oui : consulter le PV de Résistance au feu
Performance Acoustique :	Non



La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.